

# Les milieux sportifs, repaires d'abuseurs sexuels

Dossier réalisé par Jean-Claude Matgen

- Les accusations lancées par d'anciennes judokates flamandes relancent un vieux débat.
- Pourquoi le sport est-il gangrené ?
- La Fédération Wallonie-Bruxelles s'attaque au problème.

## Le professeur Adriaenssens dénonce

Pour le professeur de pédopsychiatrie Peter Adriaenssens, certains groupes, à l'image des fédérations sportives, attirent les abuseurs. Il s'agit systématiquement d'organisations structurées, fonctionnant de manière fermée, développant leurs propres éthique, règles et sanctions. *"Leurs dirigeants sont presque tous des hommes qui s'adoubent entre eux. Il faut ouvrir les fédérations vers l'extérieur, mais aussi que toute la population se saisisse du problème du sexisme que l'on banalise beaucoup trop en Belgique"* (lire la suite sur [lalibre.be](http://lalibre.be)).

## Toutes les disciplines et tous les pays sont touchés

Les accusations d'abus sexuels lancées par d'anciennes judokates contre certains cadres et entraîneurs de la fédération flamande de judo soulèvent depuis plusieurs jours un véritable tollé en Flandre. Un coach actif au sein de la fédération a été retiré du cadre alors que plusieurs partis politiques réclament la mise sur pied d'une commission parlementaire.

Pour beaucoup, le sport est facteur d'épanouissement et de dépassement de soi, mais il peut être aussi source de dérives. Notamment d'ordre sexuel.

Ces derniers mois, des scandales ont ébranlé plusieurs milieux sportifs internationaux.

### Nageuses et gymnastes agressées

Médaillée de bronze par équipes aux JO de Sydney en 2000, l'Américaine Jamie Dantzscher a mis près de vingt ans avant de révéler, fin février, sur CBS, qu'elle et deux autres gymnastes US avaient été abusées par un médecin de leur équipe.

L'une de ses victimes, la championne olympique Dominique Moceanu, évoquait *"la culture tacite de l'acceptation des abus sexuels sur mineurs, facilitée par l'ignorance volontaire des responsables fédéraux"*. Plusieurs dizaines d'autres gymnastes ont apporté leur témoignage et le président de la Fédération américaine, Steve Penny, a dû démissionner.

En avril 2010, les médias américains avaient dévoilé de nombreuses relations inappropriées entre plusieurs dizaines d'entraîneurs de natation et de jeunes sportifs mineurs.

### De Demongeot à Woodward

Autre exemple : l'ancienne championne de tennis française Isabelle Demongeot, victime de viols de la part de son entraîneur Régis de Camaret, a, elle aussi, mis des années à parler. Résultat : la prescription. Mais l'entraîneur a été condamné, en 2014, en appel, à dix ans de prison pour le viol de deux autres joueuses.

En Angleterre, à la mi-novembre 2016, Andy Woodward (43 ans), un ancien joueur du club de Crewe Alexandra, révélait avoir été agressé par un recruteur. Depuis, plus de vingt joueurs, parmi lesquels d'anciens internationaux, ont raconté la même chose. Il se pourrait que le nombre de victimes s'élève à plus de 500. Fédération et clubs auraient couvert pendant des décennies ces abus.

Selon une psychiatre française, Muriel Salmona, *"le sport est un univers surreprésenté dans les violences sexuelles"*. Il existe souvent un lien très fort, quasi fi-

Les enfants sont souvent dépendants des décisions de leur entraîneur et certains parents ne veulent pas savoir.

lial, avec les coachs. Les enfants ou adolescents sont souvent totalement dépendants des décisions de leur entraîneur. Dans les sports d'équipes, dit-elle encore, une dénonciation d'éventuels abus est écrasante et la victime se tait aussi pour les autres. Souvent, les proches ferment les yeux car ils rêvent d'une carrière de haut niveau pour leur enfant "et ne veulent pas savoir", dit M<sup>me</sup> Salmona.

#### Rapport d'autorité

Pour la députée Karine Lalieux (PS), qui a présidé la commission parlementaire "Abus sexuels" à la Chambre, le phénomène des violences sexuelles dans le sport est lié à une problématique plus vaste, celle "des domaines où il existe un rapport d'autorité". Ces rapports s'exercent aussi bien au sein de l'Eglise que dans les milieux scolaire et sportif ou les mouvements de jeunesse.

Pour le délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos, la question des abus commis par une personne exerçant une autorité sur un mineur n'est pas nouvelle, mais on assiste aujourd'hui à une hy-

persexualisation de la société qui la rend plus aiguë encore. "Il est évident, dit-il, qu'un ado pris en charge par un entraîneur lui répétant qu'il est le meilleur, le plus fort, le plus beau, noue une relation particulière dont les éléments d'admiration ou de séduction ne sont pas absents. Cela ne justifie évidemment en rien que la personne détenant l'autorité sur le mineur en profite."

J.-C.M.

## Un nouveau décret pour mieux protéger les jeunes sportifs et sanctionner plus durement ceux qui abusent de leur autorité

**E**n Belgique, les abus sexuels dans le monde sportif ont longtemps tenu du tabou. On manque toujours de statistiques fiables et la culture de "l'omerta" a longtemps existé dans nombre de clubs et de fédérations.

Ce sont les travaux de la commission spéciale de la Chambre sur les abus sexuels – commission créée après la révélation de scandales au sein de l'Eglise – qui ont fait bouger les lignes.

Dans la foulée des conclusions de cette commission, présidée par Karin Lalieux (PS), le Comité olympique et interfédéral belge (COIB) et les Communautés se sont réunis pour mettre au point un plan de lutte contre les abus sexuels dans le sport.

#### Décret et charte communautaires

En 2014, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a adopté un décret relatif à l'éthique dans le sport. La charte "Vivons sport", première version d'un code éthique, a été adoptée, reprenant les devoirs applicables à tous les acteurs du sport. Chaque fédération sportive reconnue est tenue de désigner une personne relais ou une structure en charge des questions relatives aux questions d'éthique. La charte conditionne les subventions de la FWB au respect de l'éthique.

Cependant, Rachid Madrane (PS), l'actuel ministre des Sports de la FWB, s'est rendu compte qu'une partie du décret est impraticable et que la charte n'est pas contraignante. Il compte donc réformer ces textes et un groupe de travail s'y attelle pour le moment.

Comme nous l'a expliqué l'un de ses membres, Marc Xhonneux, de l'administration des sports, l'objectif est d'édicter des règles spécifiques pour chaque intervenant (managers, entraîneurs, sportifs

amateurs ou de haut niveau, parents, etc.) et pour chaque sport (car les pratiques peuvent varier d'un milieu sportif à un autre).

#### Sanctions interfédérales

Le but est aussi de mettre au point un système de sanctions pour qui contreviendrait au code, à l'image de ce qui se passe pour les faits de dopage. La sanction serait prise au niveau interfédéral pour éviter qu'une brebis galeuse récidive dans un autre sport.

Autre piste explorée: la vérification des antécédents des encadrants sportifs. En 2012, l'ancien ministre des Sports, André Antoine (CDH), avait annoncé qu'on demanderait aux éducateurs de présenter un certificat de bonne vie et mœurs. Cela n'a pas été fait, en raison, notamment, du nombre très élevé (200 000) de bénévoles œuvrant dans le monde sportif dans notre pays. Toutefois, relève M. Madrane, certaines fédérations sportives se sont déjà engagées dans cette voie.

L'administration des sports a par ailleurs intégré la problématique des abus sexuels dans les programmes de formation des moniteurs et des entraîneurs sportifs. Dans les cours généraux, qui servent à former les cadres de toutes disciplines sportives, ces sujets sont abordés dans la thématique "éthique et déontologie".

#### Stéréotypes liés au genre

M. Xhonneux insiste aussi sur la participation de la FWB à des projets européens et sur l'existence de campagnes à

vocation plus généraliste, où il est question de combattre les stéréotypes liés au genre et d'attirer l'attention sur les travers du langage sportif commun, foisonnant de formules blessantes ou tendancieuses.

En outre, en collaboration avec Isabelle Simonis (PS), ministre de l'Égalité des chances, un appel à projets a été lancé, visant à favoriser la mixité dans le sport. *“C'est une manière de protéger les jeunes filles contre certains clichés et comportements”*, indique Marc Xhonneux.

Bref, des initiatives sont prises. Mais M. Xhonneux reconnaît que la prise de conscience se fait progressivement.

J.-C.M.

**Le but est aussi  
de mettre  
au point  
un système  
de sanctions  
étendues  
au niveau  
interfédéral.**